



HAL
open science

Le statut du français langue seconde en francophonie et les conditions de son enseignement

Bruno Maurer

► **To cite this version:**

Bruno Maurer. Le statut du français langue seconde en francophonie et les conditions de son enseignement. Sommet des chefs d'état francophone de Cotonou; AUPELF-UREF. 1995, pp.55-64. hal-04545249

HAL Id: hal-04545249

<https://hal.science/hal-04545249v1>

Submitted on 13 Apr 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Agence francophone

pour l'enseignement supérieur et la recherche

**LIVRE BLANC
DES LANGUES**

*Propositions pour une politique
des langues en francophonie*

LE STATUT DU FRANÇAIS LANGUE SECONDE EN FRANCOPHONIE ET LES CONDITIONS DE SON ENSEIGNEMENT

Rapporteur : Bruno MAURER

RECOMMANDATIONS

Les pays où le français a un statut de langue privilégiée, où sans être la langue maternelle de tous les locuteurs il bénéficie d'une place plus importante qu'une simple langue étrangère, représentent assurément un terrain capital pour l'avenir de cette langue dans le monde.

Le rôle et la place de ce français un peu particulier, appelé français langue seconde en dépit des défauts de cette étiquette, sont visibles à divers phénomènes relevant de domaines différents qui peuvent se combiner, étant entendu qu'aucun de ces phénomènes n'est à lui tout seul ni une condition nécessaire ni une condition suffisante pour pouvoir parler de langue seconde :

- le statut politique de langue officielle ;
- un rôle pédagogique privilégié de langue d'enseignement à un niveau quelconque des cursus scolaire ou universitaire ;
- un visage variable selon les pays due à des phénomènes de variation dialectale, d'appropriation par les locuteurs nationaux ;
- une dimension identitaire importante, le français étant reconnu à des degrés divers comme partie du patrimoine national ou comme composante de l'identité de certains groupes de locuteurs.

Un examen géographique montre que dans leur immense majorité les pays dans lesquels le français peut être catégorisé comme étant une langue privilégiée, une langue seconde, sont ceux où la France a connu par le passé une présence

importante, coloniale (pays africains, Asie du Sud-Est), diplomatique (Liban), culturelle (Egypte)¹³.

Or, force est de constater qu'il existe dans ces pays un écart très important entre la place importante du français d'un point de vue statutaire et celle, nettement plus discrète qu'il occupe du point de vue du volume des échanges langagiers. Un outil comme la grille d'analyse des situations de francophonie, élaborée par R. Chaudenson, permet de prendre la mesure de cet état de fait et de poser peut-être la nécessité d'adopter des dispositifs plus efficaces de diffusion du français.

Mais pourrait-on se demander, pourquoi oeuvrer à la diffusion du français ? Est-ce pour continuer à assurer de manière strictement nationaliste le rayonnement de la France, à lui garder une zone de rayonnement international ?

La réponse à cette question mérite d'être posée dans le contexte international actuel, à l'heure de la mondialisation de l'économie ; celle-ci, si l'on n'y prend garde, s'accompagnera d'un monolinguisme linguistique déjà très avancé dans le domaine strictement économique et qui pourrait bien entraîner à sa suite les domaines de la production intellectuelle et de la culture. À terme le risque est d'assister à une érosion culturelle considérable, synonyme d'appauvrissement du patrimoine culturel mondial et de perte de repères pour nombre de pays contraints soit d'avancer à marche forcée dans cette voie, soit de rester sur le bas côté avec les conséquences que l'on devine.

Promouvoir la francophonie, et particulièrement dans les pays où le français est langue seconde, c'est proposer un espace linguistique et culturel où la diversité pourrait être ménagée, où les langues et cultures nationales pourraient trouver dans le français un soutien, un instrument de développement, une interface entre leur patrimoine et la société de communication contemporaine faite d'autoroutes de l'information sur lesquelles, on le sait déjà, peu de langues auront l'autorisation de circuler. C'est ce nouveau pari qu'il importe à la francophonie de relever, c'est cette nouvelle mission que doit se fixer la diffusion du français langue seconde.

¹³ Sur ce point comme sur d'autres, se reporter pour des informations plus précises et des analyses plus développées à l'article de Bruno MAURER intitulé "Le diffusion du français langue seconde à un carrefour politique", à paraître dans *Le français dans le Monde*.

QUELLE POLITIQUE ?

Or, quand on considère la politique du français dans ces pays on s'aperçoit que bien souvent la seule politique linguistique qui existe est strictement une politique d'enseignement ; comme si dans ce village planétaire qui vient d'être évoqué à grands traits, le fait d'enseigner en français pouvait suffire à assurer sa diffusion. Il faut certes reconnaître que l'école est souvent le vecteur le plus efficace de la diffusion d'une langue ; mais cet état de fait aujourd'hui peut-il être considéré comme définitivement acquis ?

Assurément, cela est de moins en moins possible et c'est à convaincre de cela que vise cette contribution. À côté d'une politique d'enseignement qu'il faut développer doit exister dans les pays où le français est langue seconde une véritable politique linguistique dont quelques grands traits vont être esquissés.

1. Les données actuelles : une politique de l'offre, la politique d'enseignement

Si l'on considère la situation du français langue seconde, on s'aperçoit que l'essentiel de sa politique de diffusion tient à l'enseignement de la langue française, à la fois média d'enseignement et matière enseignée : le cas des pays africains, exemplaire en cela, servira d'illustration aux analyses qui suivent. Tous les pays se reconnaissant dans l'appellation "français langue seconde" ne s'y reconnaîtront certes pas trait pour trait mais retrouveront assurément nombre de leurs préoccupations.

Les élèves sont le plus souvent scolarisés en français au niveau du primaire, soit dès les classes d'initiation soit avec quelques années de décalage après des débuts en langue nationale. Les politiques à l'égard du français peuvent varier, comme ce fut le cas par le passé en Guinée ou à Madagascar : il n'en reste pas moins qu'hormis l'action sur la langue à partir du système scolaire peu d'actions d'une autre nature sont entreprises pour promouvoir l'usage et l'image de celle-ci. Tout se passe comme si l'emploi du français allait de soi dans les pays où il est langue seconde, comme s'il suffisait d'enseigner cette langue pour que le reste — volume social des échanges, utilité sociale, représentations positives, besoins langagiers — lui soit donné par surcroît.

On pourrait objecter à ce constat sévère qu'à côté des systèmes d'enseignement existent des centres culturels français : sans vouloir en sous-estimer l'importance, il faut bien considérer qu'ils relèvent d'une politique culturelle conçue comme indépendante des questions d'enseignement ; il suffit pour s'en convaincre d'observer l'organigramme d'un ministère tel celui de la coopération française pour remarquer tout de suite que les deux secteurs ne sont pas conçus comme relevant d'un même champ d'intervention. Enfin, s'il est vrai que la langue fait partie de la culture conçue au sens large du terme, on ne saurait réduire la politique

linguistique à la politique culturelle et nier la spécificité requise par une réflexion propre sur la place de la langue.

Or, la politique actuelle de diffusion du français langue seconde, qui mise tout sur une offre de la langue française censée être faite au plus grand nombre par le biais de l'école, néglige de penser si une demande existe autour du français et si oui, quelle est sa nature. Cet excès de confiance, ou cette insuffisance d'analyse, pourrait se révéler préjudiciable à l'avenir du français si l'on ne mesure pas les changements qui sont en train d'intervenir dans les pays de français langue seconde, notamment africains.

2. Les dangers du statu quo dans un monde francophone en mouvement

Le monde bouge, et les pays où le français est langue seconde sont emportés dans ce mouvement.

Miser sur la politique d'enseignement comme seule politique linguistique est un choix de plus en plus discutable, comme va tendre à le démontrer l'exposé de quelques facteurs de dynamisme et de déséquilibre :

2.1. Facteurs éducatifs

- existence d'une crise déclarée des systèmes éducatifs des pays du Sud, du fait de plusieurs facteurs convergents :
- incapacité des systèmes éducatifs à assurer une scolarisation de tous les enfants d'une tranche d'âge ;
- problème de formation des cadres de l'enseignement ;
- manque d'équipements en termes de manuels de classe ;
- retrait accéléré, et parfois prématuré, des personnels français de coopération éducative ;
- crise au niveau des débouchés, y compris pour les diplômés.

Les trois premiers facteurs remettent en cause la diffusion du français d'un point de structurel ; le dernier le fait du point de vue des motivations des apprenants : à quoi sert d'étudier — et d'étudier en français — si on ne peut pas négocier ce capital-formation sur le marché du travail ?

2.2. Facteurs linguistiques

- concurrence linguistique internationale : sur le marché linguistique africain pour garder cet exemple canonique d'une situation de français langue seconde le français se trouve en concurrence avec d'autres grandes langues interrégionales (wolof, hausa, lingala, bambara pour n'en citer que quelques unes) ou internationales (anglais, arabe). Or cette situation de concurrence tend à se développer du fait de la véhicularisation croissante des grandes langues

africaines (wolof au Sénégal), des migrations de population (Ghanéens ou Nigériens anglophones en Côte d'Ivoire ou au Togo), du développement croissant des échanges commerciaux entre pays africains. Sur ses terres historiques, la place du français est aujourd'hui moins qu'hier celle d'une langue dominante sans partage.

- des représentations du français pas toujours positives : la langue française apparaît souvent comme langue à volonté hégémonique. Son statut de langue privilégiée lui confère des représentations négatives chez nombre de locuteurs, rendus inquiets par une influence du français sur leur langue maternelle qu'ils ressentent comme une perte d'identité culturelle. Dans ce contexte, les représentations du français comme langue du pouvoir colonial ou post-colonial ne sont jamais bien loin. En d'autres termes, on peut craindre qu'une trop grande inégalité statutaire entre le français langue seconde et les langues nationales soit plus un frein qu'un moteur à la diffusion du français.

Toujours sur le plan des représentations de la langue, il n'est pas sûr que sur un terrain sur lequel jusqu'à ces dernières années le français était sans rival — le français comme langue de la modernité — il ne souffre pas de la concurrence de l'anglais, porté par la capacité du modèle culturel américain à exporter ses produits. Une enquête sur ce plan là auprès des jeunes générations serait à n'en pas douter riche d'enseignements.

2.3. Facteurs politiques et géopolitiques

- risque d'un désengagement progressif de la France : face à la crise économique qu'elle connaît, la France est périodiquement tentée de consacrer l'essentiel de ses forces à son redressement intérieur, risquant par là-même de distendre des liens essentiels avec les pays de français langue seconde.
- émergence de nouveaux pays sur la scène africaine : le Japon, la Chine développent une coopération croissante avec les pays où le français est langue seconde, en Asie du Sud-Est bien sûr, mais aussi en Afrique. C'est une coopération très appréciée qui apporte de nouvelles technologies et de nouveaux savoir-faire. Mais l'événement majeur est le "retour" sur le continent africain de l'Afrique du Sud, pays développé, pays riche, avide de nouer des contacts sur la scène internationale et... tourné vers le monde anglophone. L'attrait que peut exercer ce pays pour nombre de pays du Sud ne doit pas être sous-estimé du point de vue linguistique.

Face à tous ces facteurs de changement, éducatifs, linguistiques et géopolitiques, face à une mutation profonde de l'univers du français langue seconde, il devient évident qu'une politique d'enseignement ne saurait tenir lieu de politique linguistique et prendre en compte la globalité des questions qui se posent.

CRÉER LA DEMANDE : METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE LINGUISTIQUE

Un véritable travail de marketing est à réaliser pour promouvoir l'image du français, pour susciter des raisons d'apprendre cette langue et de l'utiliser. Or on aurait tort de croire que cela doit passer obligatoirement par une promotion de l'image de la France. En cela, la politique linguistique et la politique culturelle ne se recouvrent pas.

Plusieurs dimensions à une telle politique de promotion du français langue seconde peuvent être dégagées.

1. Dimension linguistique

Un travail important est à mener au niveau des représentations pour contrebalancer l'image du français comme langue hégémonique, comme péril pour les langues et cultures nationales ou régionales. Au contraire, il importe de mettre en avant par tous les moyens possibles le fait que le français peut se révéler le partenaire des langues avec lesquelles il entre en contact, un point d'appui face à une érosion culturelle chaque jour plus menaçante du fait de la mondialisation des échanges. Pour promouvoir cette image, il convient de favoriser toutes les actions contribuant au niveau des représentations à créer l'image d'une plus grande convivialité entre le français langue seconde et les autres langues :

- aider dans les pays où cela est souhaité à réduire les écarts de statut entre le français et une ou plusieurs langues nationales ;
- promouvoir une attitude d'accueil de la variation linguistique que connaît le français langue seconde ; contribuer par tous les moyens (dictionnaires, enseignement) à l'émergence de normes propres à des pays ou des groupes de pays, afin que le locuteur du français langue seconde se sente dans sa langue et plus dans la langue de l'autre. La reconnaissance légale d'un plurilinguisme de fait au sein même de la francophonie permettra aussi de donner corps au discours sur l'espace francophone, champion du plurilinguisme et du pluriculturalisme mondiaux.
- illustrer ce plurilinguisme en formant les agents expatriés de diffusion du français langue seconde aux grandes langues nationales qu'ils rencontreront au cours de leurs interventions afin de rétablir une égalité des échanges linguistiques.
- favoriser la production de dictionnaires bilingues en français et dans le maximum de langues possibles ; le dictionnaire bilingue peut susciter la création

de néologismes dans la langue en contact et par là son enrichissement et son adaptation.

Toujours au plan des représentations, il convient de renforcer l'image du français comme langue de la modernité afin de convaincre réellement de l'utilité présente et surtout future de cette langue. À ce sujet, un travail énorme doit être fourni du point de vue de l'ingénierie linguistique pour permettre au français de devenir une des langues en usage sur les autoroutes de l'information, sur les réseaux informatisés de communication. C'est sur ce terrain que se joue aujourd'hui l'image de la modernité mais aussi tout simplement l'utilité du français langue seconde. Si le français ne se positionne pas de plain pied sur ce terrain, la prétention de la francophonie à incarner un espace de plurilinguisme et pluriculturalisme se révélera vaine, le français ne pouvant plus dès lors servir d'interface efficace aux langues africaines.

2. Dimension culturelle

Il n'y a pas de contradiction à poser que la politique culturelle ne saurait tenir lieu de politique linguistique et à penser que la première peut être un élément constitutif de la seconde.

C'est dans cet esprit qu'il faut souligner l'importance linguistique que revêt une politique de diffusion de biens culturels (livres, films, supports informatiques) si on considère ces biens culturels comme les supports indispensables à l'apprentissage d'une langue. On peut partir d'un constat navrant : le livre coûte très cher dans les pays de français langue seconde et c'est une denrée de plus en plus rare. Cette raréfaction des supports écrits trouve son corollaire dans l'invasion du marché cinéma et vidéo par des produits américains en version originale ou des films d'action venus de Hong Kong. Les locuteurs en puissance se trouvent ainsi privés de supports d'apprentissage doublement utiles :

- l'existence de livres et de films en français constitue un puissant facteur de motivation pour apprendre une langue qui permet alors de s'instruire ou de s'évader ; sans eux, l'utilité du français se trouve réduite considérablement, les motivations de l'apprenant également ;
- livres et films sont des supports d'apprentissage dont l'efficacité n'est plus à démontrer.

Quelques axes politiques concrets peuvent être dégagés de ces considérations :

- avoir une politique de diffusion du livre à très bas prix, voire gratuitement ;
- susciter la création de réseaux, à l'intérieur de pays ou entre pays, de lieux de projection de films en français ;

- favoriser partout l'implantation d'antennes permettant la réception des émissions émises sur les satellites en français.

3. Dimension géopolitique

Il faut chercher à promouvoir tous les contacts entre la zone francophone et les autres zones, notamment anglophone et lusophone pour ce qui est du continent africain. De cette manière, le français langue seconde parviendra à légitimer sa présence non seulement par les capacités de communication qu'il génère à l'intérieur de l'espace francophone mais aussi par le fait qu'il est à même de permettre l'échange avec d'autres ensembles linguistiques et culturels.

4. Dimension éducative

La dimension éducative ne doit pas être oubliée mais simplement réintégrée comme partie prenante, et assurément essentielle, d'une politique linguistique conçue de manière plus globale. Les efforts en la matière doivent prendre en compte :

- la production et la diffusion de manuels adaptés, intégrant les usages locaux du français langue seconde, accueillant la variation linguistique ;
- la formation des maîtres ;
- une politique de formation de formateurs
- des échanges au niveau de la recherche et de l'enseignement supérieur notamment par le retour à une politique de bourses plus large que celle pratiquée ces dernières années.

5. Dimension médias

Les médias francophones doivent contribuer activement à créer l'**environnement socioculturel** nécessaire dans chacun des pays, en Asie du Sud-Est, en Europe centrale et orientale, qui ont adhéré à la francophonie. Les élèves, les étudiants, ceux des filières et instituts francophones, par exemple, les enseignants, les chercheurs ont besoin de retrouver après l'école, le lycée, l'université, un milieu naturel où se manifestent les réalités francophones. Ils ont un besoin urgent de journaux, revues, disques, émissions de radio et de télévision, de films, de publicité, d'affichage qui soulignent bien leur appartenance concrète, quotidienne à la francophonie. Sans ces soutiens naturels, vitaux, les immenses efforts accomplis pour les former au français, langue de savoir, de culture et de vie quotidienne n'aboutiront pas durablement.

En matière de télévision, autour de TV5, chaîne pivot, il faut offrir en particulier à la jeunesse un bouquet de chaînes thématiques, musicales, d'informations, de sports ...

Il est impératif, pour la presse, de promouvoir, dans les régions où la francophonie est « menacée », des journaux en langue française à vocation nationale ou régionale et d'organiser et de mettre à la disposition des journalistes une centrale d'informations et d'articles disponibles localement par télématique. De grands quotidiens francophones doivent se donner une véritable dimension internationale et francophone tant pour l'édition que pour la diffusion. Le réseau des formations supérieures au journalisme a besoin d'un soutien renouvelé car, en la matière, la francophonie représente un modèle reconnu et qualifiant dans le monde face au modèle anglophone.

Il nous faut négocier avec les responsables des établissements publics et de l'environnement afin que l'affichage soit partout (*hôtels, aéroports, voies publiques, bâtiments administratifs...*) partiellement en français, à côté de la langue nationale.

Dans les pays de la francophonie d'appel, il s'agit d'assurer le démarchage, le repérage des restaurants, hôtels et boutiques afin d'assurer la traduction des menus, la formation du personnel, la pose d'autocollants dans les lieux francophones, toutes opérations grâce auxquelles la francophonie peut reprendre pied dans la vie quotidienne.

Dans le domaine du génie linguistique, des accords doivent être trouvés avec les équipes de recherche et, surtout, avec les industriels, afin qu'ils fabriquent et diffusent très largement et à bas prix les outils indispensables à la propagation d'une francophonie au quotidien allant du jeu à l'outil pédagogique (*dictionnaires électroniques...*).

Plus généralement, le défi francophone, c'est aussi de faire passer dans l'imaginaire de tous, dans la vie quotidienne de tous les francophones le rêve francophone de modernité, de qualité de vie, de liberté individuelle et de solidarité collective.

CONCLUSION

Le français langue seconde, concept relativement récent, n'est pas encore parvenu à susciter des actions politiques en rapport avec sa spécificité ; son rayonnement souffre encore d'une absence de visée politique importante qu'il importe de pallier au plus vite sous peine de voir la place du français remise en question à moyen termes par des évolutions d'ordre linguistique certes, mais aussi macro-économique et géopolitique.